



# Pas-de-Calais

## Le Département

### DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

#### ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

#### CONSTITUTION ET COMPOSITION DU JURY DE L'APPEL À PROJETS INNOVATION TERRITORIALE - ARRÊTÉ MODIFICATIF N°1

Vu la délibération n° 2017-144 de la Commission Permanent du Conseil départemental en date du 3 avril 2017 instaurant les modalités de l'appel à projets innovation territoriale à destination des territoires ruraux du Département du Pas-de-Calais ;

Vu le règlement de l'Appel à projet précisant la composition du Jury et autorisant le Président du Conseil départemental à désigner les 14 membres de ce jury publié le 21 mars 2022 ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental en date du 5 novembre 2021 désignant les membres du jury de l'Appel à projets « Innovation Territoriale »,

Vu la désignation du représentant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais par courrier en date du 14 septembre 2022,

#### **Le Président du Conseil départemental,**

Considérant la vacance du siège du représentant du CAUE ;

#### **ARRÊTE :**

#### **Article 1 :**

L'arrêté en date du 5 novembre 2021 portant composition du jury de l'Appel à projets « Innovation territoriale » est modifié comme suit.

#### **Article 2 :**

Madame Laurence MORICE, Directrice Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais est désignée pour représenter le CAUE du Pas-de-Calais au sein du jury de l'Appel à projets « Innovation territoriale ».

#### **Article 3 :**

Les autres dispositions de l'arrêté en date du 5 novembre 2021 portant composition du jury de l'Appel à projets « Innovation territoriale » restent inchangées.

**Article 4 :**

La composition du jury de l'Appel à projets « Innovation territoriale », concernant la représentation du CAUE du Pas-de-Calais, est dès lors la suivante :

- Mme Laurence MORICE, Directrice du CAUE du Pas-de-Calais, ou son représentant

**Article 5 :**

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État, notifié à l'intéressée et publié électroniquement sur le site Internet du Département.

Madame la Directrice Générale des Services Départementaux est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Arras, le 15 novembre 2022

Le Président du Conseil départemental,

Signé

Jean-Claude LEROY